



Le DESIGN INDUSTRIEL au Québec



UN OUTIL STRATÉGIQUE
DE COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE



LE DESIGN INDUSTRIEL AU QUÉBEC : UN OUTIL STRATÉGIQUE DE COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE

La mondialisation des marchés, les variations du cycle économique et la concurrence des pays à faibles coûts de production constituent des enjeux considérables qui forcent les entreprises à innover constamment, et ce, afin de se démarquer. Devant ces défis de taille, l'entreprise avisée peut s'allier le design industriel. En effet, l'alliance du design industriel avec l'évolution des technologies de pointe peut favoriser l'édification d'une base manufacturière solide, nécessaire à une économie diversifiée.

CHAPITRE 1

QU'EST-CE QUE LE DESIGN INDUSTRIEL?

1.1 Son histoire

Le design industriel apparaît vers la fin du XIXe siècle à la suite de la révolution industrielle, lorsque des fabricants constatent qu'ils peuvent creuser l'écart entre eux et leurs concurrents en améliorant l'intégrité et l'aspect esthétique de leurs produits¹. Au Québec, le design industriel prend racine à la fin des années 60 et au début des années 70. Au cours de cette période, l'Université de Montréal crée l'École de design industriel et, de son côté, l'Université du Québec à Montréal offre un programme de design de l'environnement. Des événements d'envergure comme la construction du métro de Montréal, de 1962 à 1966, Expo 67 et les Jeux olympiques de 1976² ont favorisé l'émergence du design industriel québécois comme élément central d'une économie en développement.

Mentionnons qu'à l'origine, la pratique du design industriel était orientée principalement sur l'aspect esthétique d'un produit. Or, son évolution l'amène aujourd'hui à considérer un ensemble de préoccupations liées à toutes les étapes du cycle de vie du produit.

1.2 Sa définition

L'International Council of Societies of Industrial Design (ICSID) définit le design industriel comme étant « *une activité créatrice dont le but est d'établir les qualités multiples des objets, des procédés, des services et leurs systèmes au cours de leur cycle de vie. Ainsi, le design est le facteur central de l'humanisation des technologies et le facteur crucial des échanges culturels et économiques* ».

1.3 Profession designer industriel : son rôle

Le designer industriel doit concevoir et développer physiquement l'objet en plus d'anticiper le marché futur. Sa réflexion est orientée avant tout vers l'humain.

Le rôle d'un designer est déterminant tout au long du cycle de vie³ d'un produit puisque son apport mène à une intégration adéquate des aspects fonctionnels, formels et symboliques.

De façon générale, son rôle se décline ainsi :

- Définir et documenter tous les paramètres d'un projet (définir le cahier des charges fonctionnel et conceptuel) ;
- Imaginer et communiquer des propositions de concepts ;
- Effectuer le développement technique des produits ;
- Assurer un transfert optimal vers la production et les ventes ;
- Contribuer à la vision globale de l'entreprise.

1. FIELL, Charlotte et Peter, *Design industriel A-Z*, 2003, p. 6.

2. Manuel du participant intitulé *Innovet et se démarquer par le design industriel*, MDEIE et Emploi Québec, avril 2008

3. Le cycle de vie comprend la matière première, la fabrication, la distribution, l'utilisation et la fin de vie d'un produit (Source : *Innovet et se démarquer par le design industriel*, MDEIE).

1.4 Statistiques sur la profession⁴

Le Québec occupe une place prépondérante dans le secteur du design industriel au Canada. En effet, Statistique Canada y a recensé 3 180 designers industriels en 2006, comparativement à 7 070 dans le reste du Canada. Entre 1996 et 2006, le taux de croissance moyen du nombre de designers industriels était de 11 % au Québec, comparativement à 6 % pour le reste du Canada.

Les données du recensement de 2006 révèlent que 65 % et 7 % parmi l'ensemble des designers industriels du Québec résidaient respectivement dans les régions métropolitaines de Montréal et de Québec alors que 28 % habitaient les autres régions de la province. De plus,

- 45 % étaient âgés de moins de 35 ans ;
- 73 % étaient des hommes ;
- 81 % étaient des travailleurs salariés (19 % travailleurs autonomes) ;
- 64 % étaient des travailleurs à plein temps ;
- le revenu d'emploi moyen de ces derniers était de 41 388 \$.

Comparativement aux données du recensement de 2001, la proportion des travailleurs autonomes est passée de 12 % à 19 %. De plus, le pourcentage des designers industriels travaillant à temps plein dans le secteur des services professionnels et techniques est passé de 19 % à 29 %.

1.5 Typologie des pratiques professionnelles

D'après deux récentes études⁵⁻⁶, le design industriel s'exerce selon trois pratiques distinctes :

1.5.1 Le designer industriel en entreprise : lorsque le design industriel est effectué à l'interne⁷, il relève souvent des fonctions de la recherche et développement, de l'ingénierie ou directement de la direction générale de l'entreprise. Le président-directeur général de l'entreprise est très souvent engagé dans les activités d'amélioration ou de développement de nouveaux produits. On observe davantage cette dernière caractéristique dans les PME, laissant supposer, dans certains cas, que ces activités sont considérées comme stratégiques au sein des entreprises. Cette pratique suppose que le designer est intégré à une équipe multidisciplinaire et, selon ce niveau d'intégration, qu'il détient un niveau d'autonomie variable pour la gestion du processus. L'obligation de rentabilité du produit exige que le designer industriel adapte constamment sa pratique.

1.5.2 Le designer industriel consultant⁸ : cette pratique est axée sur l'autonomie du designer tout en considérant les besoins du client fabricant. La performance du designer est ici axée sur les caractéristiques du produit selon la perspective du « design », mais également selon sa rentabilité.

4. GOSELIN, Nancy, *Les travailleurs du design au Québec*, MDEIE, mars 2010.

5. Institut national de recherche sur la PME, *Étude sur les pratiques professionnelles des designers industriels québécois*, septembre 2007.

6. DESROSIERS, André, *Les designers-producteurs au Québec*, septembre 2009.

7. Synthèse des résultats de l'enquête sur la perception et l'utilisation du design industriel par les entreprises manufacturières québécoises, MDEIE, avril 2008, p. 20.

8. Un répertoire des consultants en design industriel du Québec est accessible sur le site www.mdeie.gouv.qc.ca

1.5.3 Le designer-producteur : il s'agit d'un créateur qui a entrepris de produire des biens et de les mettre en marché.

Cette troisième pratique est définie dans un récent rapport du professeur et chercheur André Desrosiers.

Dans cette pratique, le designer maximise son autonomie et sa capacité à gérer l'ensemble du processus de conception, de développement et de fabrication de produit. L'étude prétend également qu'il a tendance à axer sa performance sur les caractéristiques du produit (esthétisme et fonctionnalités) plutôt que sur le succès commercial à court terme.

À la suite de ses entretiens avec plus de 60 designers industriels, le professeur Desrosiers dégage plusieurs retombées économiques pour ce type d'entreprise : création d'emplois, succès commercial, potentiel à l'exportation, taux de survie supérieur à celui de la moyenne des entreprises manufacturières au Québec. De plus, il propose cinq catégories, dont l'« artisanale », qui présente le plus de chances de succès, nécessite peu d'investissement et a une propension à devenir une entreprise de niveau industriel.

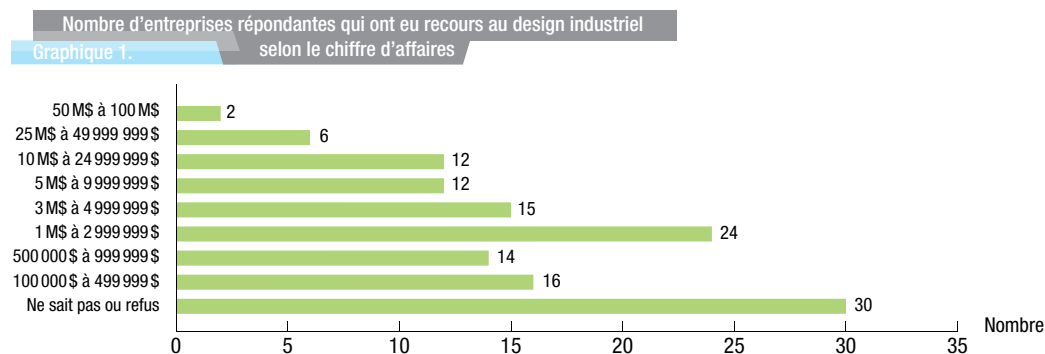
CHAPITRE 2

UTILISATEURS, MOTIVATION ET RÉSULTATS OBSERVÉS

2.1 Qui utilise le design industriel ?

À cette question, l'enquête⁹ effectuée auprès des 5 254 entreprises manufacturières de plus de cinq employés, présentes dans des industries qui sont plus interpellées par le design industriel, a permis de révéler quelques éléments de réponse.

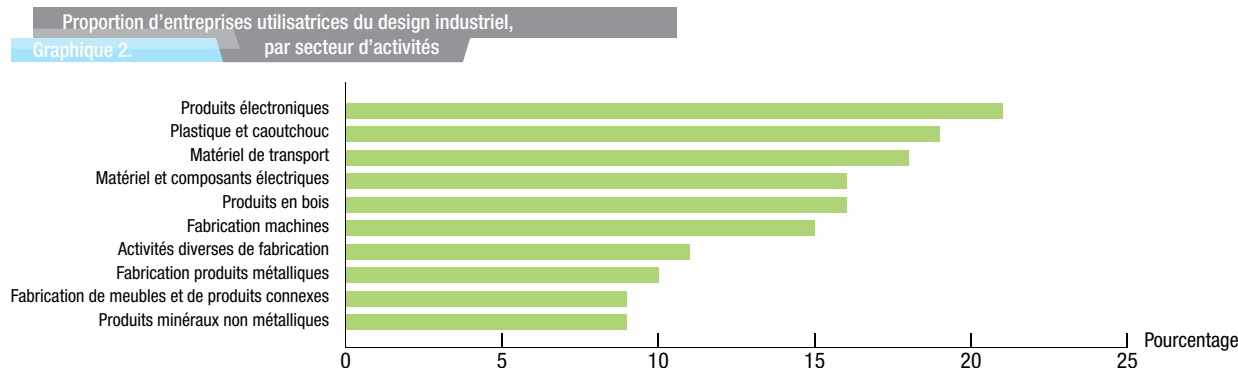
Le graphique 1 permet de constater que des entreprises de toutes tailles utilisent le design industriel.



Source : *Rapport d'enquête sur le design industriel*, Infras International, données colligées par le MDEIE, mai 2007.

À partir des résultats de l'enquête, nous estimons qu'entre 2003 et 2006, parmi la population totale de 5 254 entreprises manufacturières visées, quelque 3 324 entreprises auraient modifié ou développé un produit, parmi lesquelles un peu plus de 650 (21 %) auraient travaillé avec un designer industriel.

Le graphique 2 présente la proportion des entreprises, par secteur donné, qui utilisent le design industriel. Bien que certains secteurs soient plus actifs, on constate que l'intégration du design industriel demeure encore très partielle dans tous les milieux qui ont été évalués.



Source : *Rapport d'enquête sur le design industriel*, Infras International, données colligées par le MDEIE, mai 2007.

9. Synthèse des résultats de l'enquête, op. cit., p. 11.

Cependant, il est important de mentionner que les entreprises du secteur de la fabrication de meubles et de produits connexes qui utilisent le design industriel le font de façon plus intensive que les entreprises de la plupart des autres secteurs. En effet, comme il est particulièrement influencé par les tendances de la mode, ce secteur doit constamment revoir ses lignes de produits et, par conséquent, développer de nouveaux produits.

2.2 Utilité du design industriel et effets sur les industries

Deux tiers des entreprises qui ont travaillé avec un designer industriel envisagent un retour sur l'investissement en moins de trois ans

Les principales raisons de recourir à un designer industriel, tel que l'évoque l'enquête, sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 1 – Raisons pour lesquelles les entreprises ont travaillé avec un designer industriel

Principales raisons évoquées	Pourcentage des utilisateurs du design industriel
Augmenter le caractère distinctif des produits	21 %
Être plus créatif dans les méthodes de conception	16 %
Intégrer une innovation technique ou technologique	14 %
Répondre aux exigences du marché	13 %
Développer l'image de marque de l'entreprise	9 %

Source : Synthèse des résultats de l'enquête, *op. cit.*, p. 13.

Les utilisateurs du design industriel perçoivent son utilité de façon plus marquée que les non-utilisateurs.

Au Québec comme ailleurs dans le monde, il est difficile de quantifier la contribution du design industriel à l'économie. Toutefois, le tableau qui suit démontre l'utilité et les effets mentionnés par les répondants :

Tableau 2 – Principaux effets attribués à l'utilisation du design industriel

Principaux effets évoqués	Pourcentage de répondants
Augmentation de la créativité	72 %
Diversification de la gamme de produits	61 %
Augmentation du chiffre d'affaires	57 %
Développement d'une culture de qualité	57 %
Pratique de la veille technologique et concurrentielle	47 %
Mise en place de nouvelles méthodes de travail	44 %
Augmentation des exportations	42 %
Mobilisation des équipes internes	38 %
Décloisonnement des services	33 %
Augmentation du nombre d'emplois	33 %

Chaque répondant peut avoir évoqué plus d'un effet.

Source : Synthèse des résultats de l'enquête, *op. cit.*, p. 17.

Pour favoriser le succès d'un produit, certains impératifs, comme les requis de performance et de coûts, l'originalité ainsi que les fonctionnalités, doivent être considérés au cours du processus du développement d'un produit.

Voici quelques exemples de produits conçus avec l'aide de designers industriels et qui ont connu du succès.



Garant : Pelle ergonomique G4

Designer industrielle : Mélanie Saucier

Fabricant : Garant

Descriptif : La pelle quatre fonctions, baptisée G4, est l'un des plus récents produits innovateurs fabriqués par Garant. Ses fonctionnalités permettent de pelleter, de pousser la neige, de déneiger les escaliers et de l'adapter aux personnes de grande et de petite taille. Elle est légère et s'assemble facilement. La lame et les poignées en polyéthylène sont moulées en un morceau et le manche en aluminium se glisse et se sécurise sans avoir recours à un outil. La G4 a été mise en marché à l'hiver 2009-2010 et connaît un succès commercial sans précédent pour le fabricant.



Cycles de Vinci : vélo Bixi

Designer industriel : Michel Dallaire

Fabricant : Cycles de Vinci

Descriptif : BIXI est le premier vélo entièrement québécois conçu pour la location en libre-service dans les aires urbaines. Les principaux requis de performance que le designer a considérés au cours de la conception du produit sont : la robustesse, l'adaptabilité à la morphologie du plus grand nombre d'utilisateurs, un poids limité, un stockage fonctionnel pour les mois d'hiver, une maintenance facilitée, tout en évitant l'accès aux pièces mécaniques par les utilisateurs.



Toboggan Design : Capsul

Designers industriels : Laurent Carrier, Bernard Daoust et Kurt Hibchen

Fabricant : Toboggan Design

Descriptif : Capsul — *Le portefeuille réinventé*, un produit lancé en 2004, se distingue par sa conception unique, sa convivialité et sa durabilité remarquable. Fait d'une seule pièce de polypropylène, une matière plastique non toxique et recyclable, Capsul ne nécessite aucun assemblage. Entièrement conçu et fabriqué au Québec, Capsul a déjà été vendu à plus de 100 000 exemplaires au Canada et dans plusieurs autres points de vente dans le monde entier.



Rousseau Métal inc.

Designers industriels : Emmanuel Guay et Gerry Lizotte

Fabricant : Rousseau Métal inc.

Descriptif : Postes de travail destinés aux techniciens automobiles. Ce produit est adaptable, durable et fiable. Le poste de travail a été conçu en tenant compte des aspects de la sécurité et de l'ergonomie pour assurer l'efficacité du technicien et pour améliorer l'image professionnelle de l'entreprise. L'équipe de développement de produits de Rousseau (design et marketing) a réalisé plus de 130 visites de garages automobiles dans toute l'Amérique du Nord en vue de concevoir le produit. Cette nouvelle gamme a été lancée en 2007 et connaît un succès dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.



Bloco

Designer industrielle : Nathalie Barcelo

Fabricant : Bloco

Descriptif : Jouets éducatifs dont le concept permet de construire, à l'aide de connecteurs de plastique et de pièces aux formes variées, des créations en 3D ou à plat. Le produit se caractérise par la variété des formes et des couleurs de ses pièces. La reconnaissance du milieu, le caractère innovant de ses produits et sa participation à des salons internationaux de renom ont permis à Bloco de se distinguer sur les marchés européens. Ainsi, en élargissant son réseau de distribution, Bloco a doublé ses ventes à l'exportation.

2.3 Créneaux d'avenir

Bien que le design industriel trouve sa place dans une panoplie de secteurs industriels, certains d'entre eux qui sont en croissance, comme l'équipement médical, l'aérospatiale, la plasturgie et la fabrication de produits en aluminium, semblent présenter des possibilités pour les designers industriels¹⁰. De plus, le MDEIE, à l'instar d'autres acteurs, soutient que les designers doivent miser sur des créneaux inoccupés jusqu'ici, comme les produits de niche, ceux à haute valeur ajoutée, les écoproduits, le design à l'intention des besoins des aînés, etc.

2.3.1 Design industriel et vieillissement : améliorer la qualité de vie des aînés

En 2020, un Québécois sur cinq sera âgé de 65 ans ou plus, et le taux sera de un Québécois sur quatre en 2030¹¹. C'est dans le but de comprendre et de répondre aux besoins grandissants des aînés d'aujourd'hui et de demain que l'organisme Innov-Âge a organisé, pour une première fois en 2008, une exposition¹² sur le design et le vieillissement. L'événement a permis de démontrer l'influence du design sur la qualité de vie des aînés.

L'entreprise Ergogrip a su miser sur ce créneau et son exemple est éloquent. Fondée en 1998, elle conçoit de la vaisselle ergonomique destinée aux hôpitaux et aux centres de soins de longue durée. Ses produits entièrement fabriqués au Québec répondent à un besoin d'autonomie et de dignité d'une clientèle dont la dextérité est réduite.



Ergogrip : vaisselle ergonomique 2010 pour personnes à dextérité réduite

Design : Collaboration d'Ergogrip et de Morelli Designers

Fabricant : Ergogrip

Objectifs du projet :

1. Redonner la dignité à la personne en lui rendant son autonomie grâce à une manipulation aisée.
2. Concevoir un produit recyclable qui génère moins d'émission de CO² et qui est sécuritaire au micro-ondes.

10. Jobboom, vol. 10, no 3, mars 2009.

11. Institut de la statistique du Québec.

12. L'événement ayant connu un vif succès en 2008, il sera repris les 21 et 22 mai 2010 et, fort probablement, au cours des années subséquentes.

2.3.2 L'écoconception¹³ : concilier production et environnement

L'Institut de développement de produits définit l'écoconception comme « *un processus d'intégration des aspects environnementaux lors de la conception et le développement de produits qui a pour objectif la réduction des impacts environnementaux tout au long du cycle de vie d'un produit* ».

Dans la foulée des préoccupations environnementales des années 60-70 et de l'apparition du concept de développement durable, de nouvelles règles de fabrication imposent aux entrepreneurs d'assumer leur part de responsabilité. Dans cette optique, l'École de design industriel de l'Université de Montréal dispose d'experts au Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG¹⁴) qui peuvent guider l'entreprise dans l'analyse du cycle de vie des produits. L'Institut de développement de produits offre des formations d'initiation aux entreprises dans ce domaine.

De plus, les enjeux environnementaux ont donné naissance à de nouvelles normes ou standards de fabrication. À titre d'exemple, la certification LEED¹⁵ (Leadership in Energy and Environmental Design) a une influence sur le développement de produits.

Concrètement, le designer industriel intègre la notion de développement durable en posant les actions suivantes :

1. Choisir des matériaux plus écologiques ;
2. Concevoir un produit requérant un minimum de matériaux ;
3. Adopter un processus de fabrication/production d'un produit en tenant compte de son recyclage ou de sa réutilisation.

Afin de satisfaire aux exigences liées au développement durable, le programme de formation des étudiants en design industriel les prépare aux nouveaux défis qu'ils auront à relever.

Dans le but de favoriser cette pratique tout en ayant recours à un designer industriel, le concours « Production et design écodurables » a été mis sur pied par quelques chambres de commerce et d'industrie de Montréal, avec la collaboration du Centre d'expertise sur les matières résiduelles (CEMR¹⁶) et du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE).

13. Institut de développement de produits, L'écoconception : un domaine en émergence au Québec, mars 2009.

14. Site Web : www.ciraig.org

15. Site du Conseil du bâtiment durable du Canada : www.cagbc.org

16. Site Web : www.cemr.ca

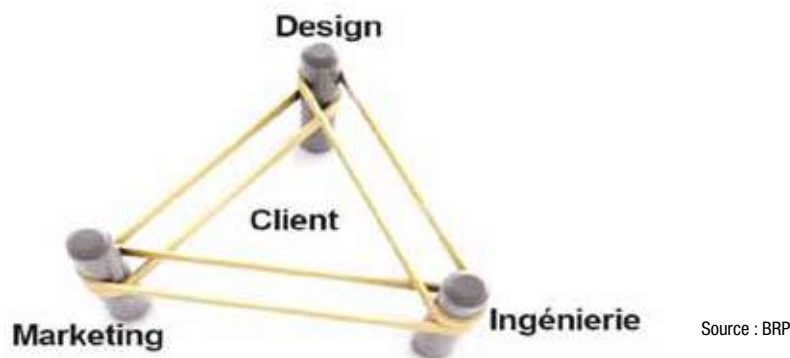
CHAPITRE 3

LA MISE EN COMMUN D'EXPERTISES

3.1 L'équipe multidisciplinaire

D'un projet à l'autre, les spécialistes, de professions ou de disciplines différentes, ont avantage à collaborer avec des designers industriels.

Pour BRP, le design industriel s'est avéré le tremplin d'une série d'innovations qui s'étend à toutes ses lignes de produits. En effet, BRP a dû relever le défi d'intégrer le design industriel dans ses produits, en synergie avec les autres fonctions de l'entreprise, notamment le génie et le marketing, dans un concept appelé la triade, où le consommateur se retrouve au centre (voir le graphique). Aujourd'hui, BRP compte plus de 30 designers industriels. Ses produits et ses technologies se distinguent de ceux de la concurrence et s'attirent de nombreux prix et éloges tant de la presse spécialisée que d'organismes de design réputés.



C'est le travail collaboratif d'une équipe multidisciplinaire de BRP qui a permis de résoudre les problèmes liés au casque de motoneige. En effet, cette équipe avait observé deux problèmes qui ont guidé le « redesign » de celui-ci : les engelures et la vision grandement réduite que causait l'humidité au cours de son utilisation. Après avoir réglé ces problèmes, les ventes ont triplé, allant de 10 000 casques par année à 33 000, et ce, en passant de 13 variantes à seulement deux.



Source : BRP

Le Quartier international de Montréal fournit un autre exemple de collaboration multidisciplinaire. Inauguré en 2004, il a nécessité un investissement de 90 millions de dollars. Ce projet a mis à contribution les urbanistes de la Ville de Montréal, les firmes d'architectes et de design urbain Daoust Lestage ainsi que Provencher, Roy et Associés, la firme de génie civil GENIVAR inc., la firme de mise en lumière Éclairage public et le designer industriel Michel Dallaire, qui a conçu le mobilier urbain (luminaire, banc, support à vélo, abribus). Ce projet s'est mérité plus d'une trentaine de mentions et de prix nationaux et internationaux. À la suite du succès de ce projet, l'organisme Quartier international (www.qimtl.qc.ca/fr), qui constitue une équipe experte en gestion de projets pour la mise en valeur du centre-ville de Montréal, s'est vue confier la gestion de plusieurs autres projets.

La multidisciplinarité est enseignée à l'Université de Montréal. Depuis 2006, l'École Polytechnique offre à ses finissants un projet de fin d'études développé en partenariat avec l'École de design industriel et l'École des Hautes Études Commerciales (HEC). Ce projet regroupe des étudiants de trois disciplines – ingénierie, design industriel et marketing (HEC) – qui travaillent ensemble pendant huit mois pour répondre à un cahier de charges de développement de produits.

3.2 Le prototypage rapide : un outil à considérer

Au cours d'un processus de design industriel, le prototypage rapide permet à l'équipe multidisciplinaire d'échanger sur les caractéristiques du produit, sur sa faisabilité et même de le tester auprès des consommateurs cibles. Le prototypage rapide utilise divers procédés qui permettent de réaliser des modèles rapidement afin de réduire le temps de développement des produits et les coûts afférents. Le prototypage rapide intègre également une notion importante : la complexité des formes. En effet, des formes extrêmement complexes (voir l'exemple GID Design) et difficiles à réaliser par des procédés traditionnels sont possibles grâce à des machines procédant par ajout de matière. Les technologies de prototypage rapide ouvrent aussi la voie à des procédés de « fabrication rapide ». Ces procédés, dont la mise en œuvre est directe et locale, rendent possible la production rapide d'objets en petites séries et avec de nombreuses variantes¹⁷. Au Québec, près de 40 entreprises offrent des services de prototypage rapide, dont plus de la moitié sont situées dans les régions de Montréal, de Laval et de la Montérégie¹⁸. Environ 40,6 % des répondants de l'enquête¹⁹ utilisent le prototypage rapide, parmi lesquels plus des trois quarts le réalisent au Québec.

La firme de design industriel GID Design a conçu un boîtier pour l'entreprise Olympus NDT. Cette dernière conçoit et fabrique des équipements de contrôle non destructif utilisés pour l'inspection de divers matériaux. Le prototype fonctionnel du boîtier a été produit par moulage basse pression (coulage d'uréthane) par la firme de prototypage rapide Pronto-Prototypes inc.



GID Design : exemple de prototype

De plus, les designers industriels utilisent des logiciels de conception assistée par ordinateur qui accélèrent la conception des produits et réduisent le nombre de prototypes physiques nécessaires pour un projet de design.

17. Kaffel, Hédi, *Les techniques de prototypage rapide*, sur www.icriq.com, 8 octobre 2009.

18. Source : www.icriq.com, le 11 mars 2010.

19. Synthèse des résultats de l'enquête, *op cit.*, p. 10.

CHAPITRE 4

L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET PROMOTIONNEL

4.1 L'enseignement collégial et universitaire

L'enseignement du design industriel au Québec se fait à deux niveaux : universitaire et collégial. Le premier a comme principaux avantages de permettre la résolution efficace des problèmes liés au développement de nouveaux produits et d'offrir une perspective plus large sur le développement de produits. Il fait davantage appel à la créativité du designer. Quant à l'enseignement collégial, il favorise la maîtrise des outils techniques (techniques de dessin, outils informatiques, maîtrise des techniques d'évaluation des coûts).

Tableau 3 – Les institutions d'enseignement du design industriel au Québec

Institutions	Maîtrise	Baccalauréat ou diplôme	Collégial ou professionnel
Université de Montréal (École de design industriel) (www.din.umontreal.ca)	X	X	
Université du Québec à Montréal (École de design – design de l'environnement) (www.unites.uqam.ca/design)	X ²⁰	X	
Cégep de Sainte-Foy www.cegep-ste-foy.qc.ca)			X
Collège Dawson (www.dawsoncollege.qc.ca)			X
Cégep du Vieux-Montréal (www.cvm.qc.ca)			X
Cégep régional de Lanaudière (www.cegep-lanaudiere.qc.ca/college-terrebonne)			X
École nationale du meuble du Cégep de Victoriaville http://recrutement.cgpvicto.qc.ca/cegep-quebec/index.aspx			X

Sources : Association des designers industriels du Québec (ADIQ) et MDEIE.

La formation collégiale mène à des postes de techniciens en design industriel, qui travaillent parfois sous la supervision d'un designer. La formation universitaire mène à des postes de designers industriels. Environ 100 personnes terminent annuellement des études de baccalauréat en design industriel et 60 en techniques de design industriel au collégial. Selon Statistique Canada, au Québec, les besoins annuels totaux et le taux de croissance, de 2008 à 2012, sont respectivement de 180 et de 3,8 %.

20. Études supérieures spécialisées en design d'équipements de transport.

4.2 Les principales associations professionnelles

- L'Association des designers industriels du Québec (ADIQ) (www.adiq.qc.ca)
 - Née de la vision, de l'engagement et du travail de ses quelques membres fondateurs, l'ADIQ n'a cessé de croître depuis 1964. L'Association compte environ 275 membres, ce qui en fait l'association en design industriel la plus importante du Canada. De façon générale, un de ses principaux services consiste à favoriser la reconnaissance et l'avancement des professionnels du design industriel.
- La Conférence interprofessionnelle du design du Québec (www.cidq.org)
- International Design Alliance (www.icsid.org/about/IDA)
- L'International Council of Societies of Industrial Design regroupe d'autres organismes comme l'International Design Alliance (www.icsid.org)
- L'Association des designers industriels du Canada (www.designcanada.org)

4.3 Les organismes d'aide à l'intégration et à la promotion

En mai 2009, à la suite d'une vaste consultation au sein du milieu du design québécois menée par la Conférence interprofessionnelle du design du Québec (CIDQ), l'organisme Mission Design (www.missiondesign.org) a été créé. L'organisme a commencé ses opérations en septembre 2009 et, de façon globale, il entend diriger ses actions selon les axes d'intervention suivants :

1. Favoriser la concertation et le développement de partenariats entre les acteurs du design ;
2. Stimuler la demande en design dans les secteurs économiques, mais aussi auprès des pouvoirs publics ;
3. Anticiper les besoins et les tendances mondiales pour assurer le positionnement stratégique du Québec.

De plus, un nouvel organisme a été fondé à l'automne 2007. Il s'agit du regroupement Entrepreneurs en design industriel (EDI, au www.edi-web.ca), qui poursuit l'objectif de créer un climat favorable à l'émergence de jeunes entreprises de design industriel et de produits québécois.

Enfin, plusieurs autres organismes font la promotion du design industriel au Québec :

Design Montréal a pour mission de stimuler la qualité du design dans la ville de Montréal.

www.realisonsmontreal.com

Le Centre de design de l'Université du Québec à Montréal organise des expositions relatives à diverses disciplines du design.

www.centrededesign.com

Les Productions Interface Design inc. organise le Salon International du Design d'Intérieur de Montréal (SIDIM), publie la revue Intérieurs, organise la remise des prix *Intérieurs* FERDIE et opère un portail.

www.productionsinterfacedesign.com

Index design : publie un répertoire des produits et des fournisseurs en design d'intérieur ainsi qu'un répertoire des professionnels en aménagement d'intérieur et opère un portail.

www.index-design.ca

Idea Innovation PME, fondée en 2007, accompagne les entreprises dans leurs démarches de développement de produits, principalement dans la région du Saguenay.

www.ideapme.ca/idea

Institut de développement de produits

www.idp-ipd.com

Boutique jamais assez, fondée en 2008 par le designer industriel Michel Swift, est un lieu de vente au détail qui offre une vitrine aux produits exclusifs conçus et dessinés par des designers québécois.

www.jamaisassez.com

Boutique Interversión, tout en étant un lieu de vente, fait la promotion des meubles créés par des designers québécois et fabriqués au Québec auprès de ses clients et d'autres boutiques situées au Canada et aux États-Unis.

www.interversion.com

CHAPITRE 5

LES DIFFÉRENTES FORMES D'AIDE GOUVERNEMENTALE

5.1 La mesure Design-Innovation

Cette mesure, mise sur pied par le MDEIE (www.mdeie.gouv.qc.ca) dans le cadre de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, accorde de l'aide financière aux entreprises en vue de :

- susciter l'augmentation de l'utilisation et de l'intégration du design par les entreprises québécoises ;
- soutenir des initiatives internationales visant à promouvoir les produits issus du design québécois, la collaboration internationale et l'image de marque du design fait au Québec ;
- valoriser le design en tant qu'outil favorisant le développement économique.

5.2 Crédit d'impôt pour le design de produits fabriqués industriellement (volet design industriel)

Revenu Québec peut accorder à une société ou à une société de personnes, détentrice d'une Attestation d'admissibilité émise par le MDEIE, un crédit d'impôt relatif aux dépenses salariales engagées à l'interne pour un ou des designers industriels à l'emploi de la société ou aux dépenses d'honoraires ou de redevances d'un designer externe (consultant) (www.mdeie.gouv.qc.ca).

5.3 Programme de soutien des projets économiques (volet développement de produits)

Le MDEIE peut consentir une aide financière aux projets dont les dépenses admissibles se situent entre 250 000 \$ et 2 000 000 \$. À noter que les dépenses en design industriel sont admissibles dans le cadre de ce programme (www.mdeie.gouv.qc.ca).

CHAPITRE 6

CONCLUSION

Depuis la fin des années 60, le design industriel a beaucoup progressé au Québec. De fait, le nombre de designers industriels est en croissance, qu'il s'agisse de designer en entreprise, de consultant ou de designer producteur. Leurs collaborations sont de plus en plus sollicitées et permettent d'ajouter de la valeur à un produit déjà existant ou en développement. Les entreprises qui ont recours au design industriel proviennent de divers secteurs industriels et englobent autant les PME que les grandes entreprises. Les avantages perçus par les entreprises sont nombreux, notamment la plus grande créativité et l'augmentation du chiffre d'affaires. De plus, le design industriel leur permet de bénéficier d'avantages concurrentiels, ce qui porte à affirmer que certains secteurs auraient avantage à l'intégrer dans leurs pratiques. Certains créneaux sont particulièrement prometteurs, comme celui de l'écoconception ou celui lié aux besoins d'une population vieillissante. D'ailleurs, plusieurs organismes font la promotion du design industriel pour favoriser son intégration comme meilleure pratique d'affaires. De plus, le gouvernement du Québec a mis en place des mesures incitatives afin d'encourager un bon nombre d'entreprises à recourir au design industriel en tant qu'outil stratégique de développement économique.

Publié par la Direction générale de l'industrie et du commerce du ministère
du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

Direction du développement des industries

Suzanne Abdel-Malak, conseillère

Direction des biens de consommation

Denis Audibert, coordonnateur

Louis Brassard, conseiller

Odile-Marielle Dubois, conseillère

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010

ISBN : 978-2-550-58782-8 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-58783-5 (pdf)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010

© Gouvernement du Québec, 2010



*Développement
économique, Innovation
et Exportation*

Québec 